



RÉGION
8

30/12/17

LE NOUVELLISTE
www.lenouvelliste.ch



Tournée sénégalaise pour un cirque séduinois

SION La troupe Cirqu'en choc, basée dans la capitale, rentre de deux semaines et cinq représentations dans trois villes africaines.

Au départ, une pointe d'appréhension. La peur de ne pas se faire comprendre, la crainte des réactions de l'autre. Mais le rire est universel. Estelle et Tania, de la compagnie de cirque séduinois Cirqu'en Choc, en ont eu la preuve il y a quelques jours. Elles ont tourné au Sénégal avec leur spectacle «Choc'olaaah», élaboré en Valais en 2009. «L'envie d'exporter le spectacle était présente dès le début du projet, se souvient Estelle Borel, directrice artistique de la compagnie. On ne pensait pas, toutefois, qu'on l'emènerait aussi loin.»

Un public diversifié
Deux semaines de voyage, trois villes, cinq spectacles. Le duo traverse un pays où l'accès à la culture est limité grâce à l'association culturelle Djarama. «Les Sénégalais n'ont pas l'habitude du cirque. L'expérience était donc incroyable et les réactions du public inattendues.» Silence et stupéfaction un jour, excitation et envie de participer un autre. Ils sont 1000 spectateurs, au fil des jours, à être entrés dans l'univers poétique et gourmand du duo valaisan. Avec un coup de cœur pour la dernière représentation, dans une école fran-

co-sénégalaise. A la fin, tous les enfants se sont mis à danser dans la cour, sur la musique du spectacle. «Là, nous avions vraiment l'impression d'échanger», sourit Estelle Borel.

Un voyage inspirant
Mais chaque spectacle a laissé son empreinte, par son caractère unique. Il fallait s'adapter au lieu, au retard des valises, à l'absence de matériel. «Nous avons dû jongler avec les imprévus. Faire avec les infrastructures en place. Cela a été un apprentissage très enrichissant pour nous, poursuit la jeune artiste. Nous pensions



Le duo a donné cinq représentations. DR

que le spectacle était difficilement transportable alors qu'il n'en est rien.» De quoi donner des idées au duo qui rêve désormais d'emmener le spectacle ailleurs. Mais pas que. Ce que les deux artistes ramènent surtout dans leurs bagages, c'est l'inspiration, l'envie de créer. «La musi-

que, les odeurs, la tradition africaine des spectacles de rue, tout là-bas est source d'inspiration, conclut Estelle Borel. Nous n'étions pas rentrées qu'un nouveau projet occupait déjà nos esprits.» Projet dont le public valaisan devrait, selon elle, avoir la primeur, mais patience. **NOF**

GRÖNE Un budget 2018 dans le tir

Une perte d'un peu plus de 200 000 francs. C'est le résultat que prévoit le budget 2018 de la commune de Grône. Mais pas de quoi inquiéter le président Marcel Bayard: «Ce budget est parfaitement dans le tir prévu par le plan quadriennal. Nous sommes satisfaits.» Sans surprise, c'est la nouvelle salle polyvalente qui entraîne cette perte. «L'Etat impose un amortissement comptable de 10% sur les grands projets depuis les problèmes de Lœche-Bains. Sans cet amortissement d'un million, le budget dégageait un bénéfice de 600 000 francs.»

Salle toujours, les premiers effets positifs se font ressentir. «C'était difficile d'estimer les recettes liées à la location mais je pense que nous allons avoir de bonnes surprises dans les comptes 2017», se réjouit le président. Autres motifs de satisfaction, l'augmentation des recettes d'impôts liée à la création de nouvelles constructions ainsi qu'une hausse du montant perçu via la péréquation financière.

EN CHIFFRES

- 10,5 millions Revenus de fonctionnement
- 8,5 millions Charges de fonctionnement
- 2 millions Marge d'autofinancement
- 1,7 million Investissements nets

Au niveau des investissements, les principaux montants, soit 460 000 francs, seront consacrés au réseau routier. «Nous allons investir 70 000 francs dans une place de jeu, un projet qui me tient à cœur», souligne Marcel Bayard. «Nous prévoyons aussi de repenser notre stratégie sur les parkings et de créer des zones bleues pour combattre les voitures ventouses.» Au final, le budget a été accepté à l'unanimité par les 90 citoyens présents. Issue identique pour le règlement sur les déchets mais à la majorité cette fois.

«Introduction de la taxe au sac oblige, nous allons consacrer 100 000 francs pour améliorer nos écopoints notamment au niveau des accès», conclut le président de Grône. **DV**

Les jeunes parents inégaux face à la taxe au sac

DÉCHETS Les nouveau-nés sont-ils déjà propres à 6 mois? A Sion et à Sierre, les bébés ayant dépassé cet âge «canonique» n'auront pas droit aux sacs-poubelles gratuits. Voici pourquoi.

PAR JEAN-YVES.GABBUD@LENOUVELLISTE.CH

L'introduction de la taxe au sac dans le Valais romand le 1er janvier 2018 est accompagnée de mesures sociales. Vingt, 50, 60, voire 80 sacs gratuits sont offerts pour chaque naissance. La situation diffère d'une commune à l'autre, parce que ce sont les autorités locales qui décident.

2% des revenus de la taxe au sac peuvent être utilisés pour des mesures sociales.

RAPHAËL MARCLAY
CONSEILLER MUNICIPAL SÉDUINOIS

Sur les réseaux sociaux, la quantité de sacs accordés aux jeunes parents fait débat et ce d'autant plus que certaines communes ont décidé de ne pas offrir de sac-poubelle taxé dès qu'un bébé a plus de 6 mois à Sion ou même 3 mois à Sierre.

Le calcul du volume de Pampers
Raphaël Marclay, conseiller municipal séduinois chargé du dossier, explique le principe: «2% des revenus de la taxe au sac peuvent être utilisés pour des mesures sociales. Au-delà, le règlement d'assainissement urbain n'est pas respecté.» Des mesures supplémentaires pourraient être prises à l'avenir, mais elles devront passer par le budget ordinaire



Le nombre de sacs-poubelles offerts pour les parents dépend des communes. DR

et non par le biais de la taxe au sac. A Sion, un montant d'environ 72 000 francs peut ainsi être utilisé pour apporter un soutien financier aux personnes souffrant d'incontinence et aux parents de bébés. «Nous avons calculé qu'un Pampers usagé représente un volume de 0,5 litre. Les 60 sacs offerts à la naissance, ce qui correspond à une aide de 118 francs, permettent d'éliminer plus de 4000 Pampers, soit l'intégralité des couches utilisées par un nouveau-né.»

Et les bébés nés en 2017?
Sion et Sierre sont relativement pingres en termes de ré-

troactivité. Dans ces deux villes, seuls les enfants qui auront moins de quelques mois le 1er janvier prochain donneront droit à des sacs gratuits. Propres à 6 mois, les petits Séduinois? Cette question fait rire Raphaël Marclay. «Non... En fait, jusqu'à la fin 2017, il y a une taxe forfaitaire basée sur le nombre de personnes vivant dans le ménage, qui frappe les bébés compris. Cette taxe disparaît en 2018 avec l'introduction de la taxe au sac. Ce changement de système ne sera pas plus cher pour les familles.» A vérifier en pratique dès le prochain réveillon.

Les mesures pour les bébés dans quelques communes valaisannes

MARTIGNY 80 sacs à la naissance Rétroactif: 80 sacs pour les enfants jusqu'à 3 ans.	en novembre 2017 et 20 pour les natifs d'octobre 2017.
SION 60 sacs à la naissance Rétroactif: 30 sacs pour les enfants jusqu'à 6 mois au 1er janvier 2018.	
SIERRE 50 sacs à la naissance Rétroactif: 40 sacs pour les enfants nés en décembre 2017, 30 sacs pour ceux qui sont nés	
CRIMISUAT 50 sacs à la naissance Rétroactif: 50 sacs pour les enfants jusqu'à 3 ans.	
SAVIÈSE 20 sacs par année jusqu'à l'âge de 4 ans.	
COLLOMBEY-MURAZ 80 sacs à la naissance Rétroactif: 80 sacs pour les enfants jusqu'à 2 ans	

